

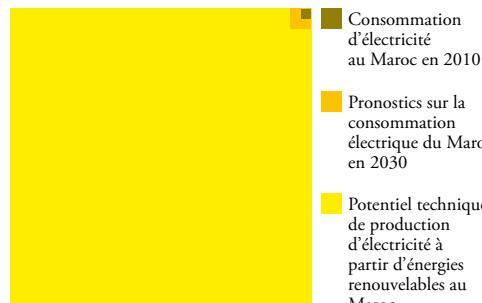
Promotion des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique

Projet PEREN

Les énergies renouvelables - une véritable manne pour le Maroc



Les besoins en énergie, notamment en électricité, sont en forte augmentation au Maroc. Depuis 2002, la consommation d'énergie primaire augmente de 6% par an et celle d'électricité de quelque 7%. En 2012, les besoins étaient couverts à presque 90% par le pétrole, le gaz et le charbon, et assurés à 96% par les importations. La « facture énergétique », qui s'élevait à 104 milliards MAD en 2012, alourdit en proportion la balance commerciale du pays. Et pourtant, le Maroc dispose d'un fort potentiel en énergies renouvelables (ER) pour satisfaire à ses besoins en énergie sans contribuer au réchauffement climatique.



Objectif : des énergies durables pour un développement durable

Le Maroc s'est engagé à augmenter de manière importante la part d'ER pour atteindre 10-12% de l'énergie primaire et 42% de la puissance électrique installée (voire environ 27% de la production d'électricité) en 2020. Les programmes énergétiques prévoient la construction de centrales solaires, de parcs éoliens et de centrales hydro-électriques pour atteindre dans chaque filière une puissance totale installée de 2.000 MW.

En termes d'efficacité énergétique (EÉ), le Maroc développe une stratégie pour maîtriser la consommation dans différents secteurs avec pour but d'économiser 12% en 2020 et 15% en 2030 par rapport à un scénario « business as usual ».

Depuis 2008, le projet « Promotion des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique pour un Développement durable au Maroc (PEREN) », réalisé par la GIZ avec pour partenaire principal

l'Agence Nationale pour le Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (ADEREE), appuie le Maroc dans cet effort.

Approche : l'expertise internationale au service des partenaires marocains

PEREN soutient ses partenaires à travers différentes formes d'appui-conseil et de transfert de savoir-faire dans quatre domaines :

1. Cadre juridique cohérent et incitatif

Sur la base des expériences internationales, PEREN apporte un appui technique au Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE) dans l'élaboration des lois, décrets d'application et mesures d'incitation relatifs aux ER/EÉ. Les lois et décrets donnent plus de visibilité et de possibilités au secteur privé qui veut investir dans les ER. L'expertise de PEREN est au service des programmes phare de l'ADEREE tels que « Shersi », pour une large diffusion des chauffe-eaux solaires, de même qu'un programme de développement de la filière photovoltaïque connectée au réseau basse tension.

2. Structures institutionnelles renforcées

À travers un appui organisationnel, PEREN contribue au renforcement de la culture managériale au sein de l'ADEREE, avec la mise en place de structures et de procédures efficaces de gestion globale de la qualité (TQM), y compris, au niveau technique, en « formation des formateurs ».

3. Savoir-faire et mise en œuvre dans les régions

PEREN accompagne l'ADEREE dans la mise en œuvre de sa stratégie territoriale « Jiha Tinou » ('Ma région') sur un cycle pilote 2012-14. Cette stratégie - basée sur le cadre méthodologique « MENA Energy Award » - vise à mobiliser les communes comme démultiplicateurs pour une large diffusion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au niveau de la ville et de la région. Trois villes pilotes -Agadir, Chefchaouen et Oujda- bénéficient d'un accompagnement technique dans la planification énergétique communale et l'implémentation de mesures telles que l'amélioration de l'éclairage public ou la valorisation énergétique des déchets.



©giz/ich.tv

Études spécifiques et transfert de savoir

Sur la base d'études spécifiques, le projet transfère une expérience internationale dans différents domaines :

- Étude sur le potentiel technico-économique du photovoltaïque selon une approche de facturation nette (net-metering), selon laquelle la parité réseau est déjà atteinte pour cette technologie au Maroc. Le potentiel économique est de 26.000 MW à l'horizon 2030.
- Étude sur la promotion des CES collectifs.
- Étude sur la marge de manœuvre des acteurs locaux et régionaux dans la mise en place de mesures en ÉR/EÉ dans les régions et les communes.
- Réalisation d'audits énergétiques au niveau de stations de conditionnements d'agrumes et d'exploitations agricoles dans la région du Souss-Massa-Drâa.

4. Réseau universitaire pour la formation et la recherche appliquée

En concertation avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MESFCRS), le MEMEE, l'ADEREE, l'Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles (IRESEN), les

universités et les écoles d'ingénierie, PEREN contribue au réseautage inter-marocain et maroco-européen des établissements d'enseignement supérieur en ÉR/EÉ.

Résultats-clés

- Le Maroc a adopté des lois et des décrets d'application (Loi 13-09 relative aux ÉR, Loi 47-09 sur l'EÉ).
- Le processus de renforcement de la culture managériale a bénéficié à l'ensemble du personnel de l'ADEREE, soit 130 personnes, de 2009 à 2013 inclus.
- PEREN a mis à disposition de l'ADEREE deux maquettes mobiles de chauffe-eaux solaires collectifs pour le futur « Centre de formation continue pour les ÉR/EÉ - Green Platform » à Marrakech. Lors d'une première « formation des formateurs » au profit de vingt ingénieurs, la base pour un réseau de formateurs a été établie. L'ADEREE va intensifier les formations à partir de 2014.
- L'ambitieuse stratégie territoriale « Jiha Tinou » de l'ADEREE est développée en partenariat élargi.
- Avec les universités et les écoles d'ingénierie, un cycle de « formation des professeurs » en ÉR/EÉ au profit de plus de 150 professeurs a intensifié les réseautages pour la mise à niveau des programmes de master et de doctorat.

La GIZ

Entreprise appartenant à la République fédérale d'Allemagne, la « Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH » offre à ses clients et commettants des solutions viables, durables et efficaces pour faire face aux processus de changement politique, économique et social. Les services rendus par la GIZ se basent sur une expertise régionale et technique avérée, un vaste savoir de spécialistes et des compétences managériales éprouvées.

Le principal commettant de la GIZ est le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

Cependant la GIZ intervient aussi pour d'autres ministères fédéraux ainsi que pour des commettants et clients publics et privés. La GIZ est présente au Maroc depuis 1975.

Contact :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Projet PEREN
c/o ADEREE
Rabat, Maroc

T : +212 (0) 537 77 78 26 / 49
F : +212 (0) 537 77 78 61

Conseiller Technique Principal - GIZ
Dieter Uh

Assistante - GIZ
Hélène Nabih
Courriel : helene.nabih@giz.de

www.giz.de

Organisme de tutelle	Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE)
Financement	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Partenaires	Agence nationale pour le Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ADEREE) ; Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE) ; Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des Cadres (MESRSC)
Zones d'intervention du projet	Basé à Rabat, opérant au Maroc
Durée globale du projet	01/2008 - 12/2014